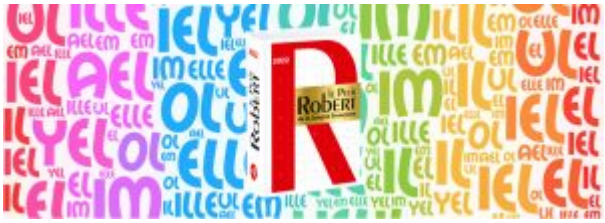
Les pronoms « iel□□□ » et « ielle□□□ » consacrés par le Petit Robert (MàJ : Un député LREM soutenu par Blanquer dénonce le « wokisme » et écrit à l'Académie française)

16/11/2021 à 20h46



16/11/2021

> *Je soutiens évidemment la protestation de @FJolivet36 vis-à-vis du #PetitRobert*
> *L'écriture inclusive n'est pas l'avenir de la langue française.*
> *Alors même que nos élèves sont justement en train de consolider leurs savoirs fondamentaux, ils ne sauraient avoir cela pour référence: https://t.co/09thJzQ7iN*
>
> *— Jean-Michel Blanquer (@jmblanquer) November 16, 2021*

> *Le Petit Robert, dictionnaire que l'on pensait être une référence, vient d'intégrer sur son site les mots « iel, ielle, iels, ielles ». Ses auteurs sont donc les militants d'une cause qui n'a rien de Français : le #wokisme. J'ai écrit à l'Académie française. #LePetitRobert pic.twitter.com/ixFIP7s0It*

— François Jolivet (@FJolivet36) November 16, 2021

13/11/2021

iel — Définitions, synonymes, conjugaison, exemples | Dico en ligne Le Robert

Le pronom « iel » — toute personne absente des réseaux sociaux n'en aura probablement jamais entendu parler — a fait son entrée dans le dictionnaire Le Robert. Une nouvelle victoire pour cette « écriture inclusive » qui ronge à petit feu la langue française.

Une nouvelle définition est apparue dans le dictionnaire : « *iel* ». Définition : « *Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, employé pour évoquer une personne quel que soit son genre* ». C'est désormais acté : les divagations « inclusives » font leur entrée dans le dictionnaire. En l'occurrence, il s'agit du site du *Robert* , l'un des principaux dictionnaires en usage et véritable référence en matière de vocabulaire et d'évolution de la langue. Voilà donc que l'écriture inclusive est confortée dans son usage et que sa forme la plus délirante est inscrite noire sur blanc.

Cette nouvelle façon d'écrire ne cesse de progresser, à petits pas. Théoriquement marginale — d'après ses défenseurs —, elle est couramment utilisée par les administrations de certaines universités (Toulouse, Lille…), de certaines municipalité (PS et EELV essentiellement), par des partis politiques (EELV, LFI), des syndicats (CGT), mais aussi des médias (*Libération* ou Mediapart l'autorisent, notamment dans leurs tribunes). Le gouvernement l'a quant à lui banni en partie de sa

communication depuis qu’Édouard Philippe a tranché la question en février 2019. (…)

Front Populaire